



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REUNION

Préfecture

Saint-Denis, le 11 février 2020

Direction de la citoyenneté
et de la légalité

ARRETE N° 246/SG/DCL
Enregistré le 11 février 2020

instituant, à l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020,
une commission de contrôle
des opérations de vote dans les communes de plus de 20 000 habitants, soit :

Saint-Denis	Saint-André
Sainte-Marie	Saint-Paul
Le Port	Saint-Leu
La Possession	Saint-Benoît
Saint-Pierre	Le Tampon
Saint-Louis	Saint-Joseph
Sainte-Suzanne	

LE PREFET DE LA REGION ET DU DEPARTEMENT DE LA REUNION
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code électoral et notamment ses articles L. 85-1, R. 93-1 à R. 93-3 ;

VU le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, et portant convocation des électeurs ;

VU l'ordonnance n° 2020/23 en date du 20 janvier 2020 du premier président de la Cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion, ensemble l'ordonnance rectificative n° 2020/43 du 12 février 2020 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Réunion,

ARRETE :

ARTICLE 1er - Il est institué, à l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020, dans les communes de plus de 20 000 habitants, une commission chargée du contrôle des opérations de vote.

.../...

La composition et la compétence territoriale de cette commission sont fixées comme suit :

Commission compétente pour les communes de	Siège	Composition		
		Président(e)	Membre	Membre
Saint-Denis	Palais de Justice de Saint-Denis	<p>Mme Monique BEHARY Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>M. Bernard MOLIE Premier vice-président au T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Didier POPINEAU Notaire (15 et 22 mars)</p>	<p>M. Henri CAZABAN-CARRAZE ONF Saint-Denis (15 et 22 mars)</p>
Sainte-Suzanne	Palais de Justice de Saint-Denis	<p>Mme Stéphanie BRETON Juge au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>Mme Patricia BERTRAND Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Marc TAI-LEUNG Huissier de justice (15 et 22 mars)</p>	<p>Mme Fabienne SINCERE DRFIP (15 et 22 mars)</p>
Saint-Paul	Tribunal d'instance de Saint-Paul	<p>Mme Elsa TEURNIER Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>Mme Paloma REPARAZ Juge au T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Vanessa RODRIGUEZ Avocate (15 et 22 mars)</p>	<p>M. Alain MAILLOT Sous-préfecture de Saint-Paul (15 et 22 mars)</p>
Le Port	Palais de Justice de Saint-Denis	<p>Mme Valentine MOREL Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)</p> <p>M. Bruno KARL Président du T.J. de Saint-Denis (22 mars)</p>	<p>Maître Natalia SANDBERG Avocate (15 mars)</p> <p>Maître Guillaume CHASTENET de GERY Bâtonnier (22 mars)</p>	<p>M. Alain DUSSEL Sous-préfecture de Saint-Paul (15 et 22 mars)</p>

Commission compétente pour les communes de	Siège	Composition		
		Président	Membre	Membre
La Possession	Palais de Justice de Saint-Denis	Mme Caroline MEUNIER Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)	Maître Guillaume CHASTENET de GERY Bâtonnier (15 mars)	M. Alain LE GALLIC Sous-préfecture de Saint-Paul (15 et 22 mars)
		Mme Martine DANIELOU Juge au T.J. de Saint-Denis (22 mars)	Maître David AFFEJEE Avocat (22 mars)	
Saint-Benoît	Tribunal d'instance de Saint-Benoît	Mme Cécile BAUDOT Première vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)	Maître Lucas CALIAMOU Avocat (15 et 22 mars)	Mme Christine JUPPIN DE FONDAUMIERE Sous-préfecture de Saint-Benoît (15 et 22 mars)
		Mme Gaëlle MARZIN Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (22 mars)		
Saint-Pierre	Tribunal judiciaire de Saint-Pierre	Mme Maud LEPINE Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (15 mars)	Maître Julien K/BIDI Avocat (15 mars)	Mme Maryvonne VIDAL DRFIP (15 et 22 mars)
		Mme Virginie AUDEBERT Juge au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)	Maître Emeline DE BOISVILLIERS Avocate (22 mars)	
Saint-Joseph	Tribunal judiciaire de Saint-Pierre	Mme Agnès MOULET Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (15 mars)	Maître Victor MARGERIN Avocat (15 mars)	Mme Marie-Hélène DEMOLÉON Sous-préfecture de Saint-Pierre (15 et 22 mars)
		Mme Adeline CORROY Juge au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)	Maître Bertrand ADOLPHE Avocat (22 mars)	
Saint-Louis	Tribunal judiciaire de Saint-Pierre	Mme Sylvie ROY Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (15 mars)	Maître Delphine SAVIGNY Avocate (15 mars)	M. Willy FONTAINE DRFIP (15 et 22 mars)
		Mme Sylvie SEIGNOBOSC Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)	Maître Naïké MANENT Huissier de justice (22 mars)	

Commission compétente pour les communes de	Siège	Composition		
		Président	Membre	Membre
Le Tampon	Tribunal judiciaire de Saint-Pierre	Mme Véronique GIMENO CABRERA Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (15 mars)	Maître Bertrand ADOLPHE Avocat (15 mars)	M. Olivier CERNEAU DRFIP (15 et 22 mars)
		Mme Valérie DINOT Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)	Maître Fyona LIOT Notaire (22 mars)	
Sainte-Marie	Palais de Justice de Saint-Denis	Mme Marie-Annick ROSSIGNOL Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (15 mars)	Maître Robert CHICAUD Bâtonnier (15 et 22 mars)	Mme Stéphanie BASCOU DEAL (15 et 22 mars)
		Mme Marion HARDY Vice-présidente au T.J. de Saint-Denis (22 mars)		
Saint-André	Tribunal d'instance de Saint-Benoît	M. Julien DEGUINE Vice-président au T.J. de Saint-Denis (15 mars)	Maître Léa BEGUE Huissier de justice (15 et 22 mars)	Mme Reine-Claude HUMBERT Sous-préfecture de Saint-Benoît (15 et 22 mars)
		Mme Cynthia ARICAT Juge placée au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)		
Saint-Leu	Tribunal judiciaire de Saint-Pierre	Mme Axelle LE BOULICAUT Vice-présidente au T.J. de Saint-Pierre (15 mars)	Maître Nicolas DYALL Avocat (15 mars)	Mme Flore MARTIN Sous-préfecture de Saint-Paul (15 et 22 mars)
		Mme Juliane PINSARD Juge au T.J. de Saint-Pierre (22 mars)	Maître Julien K/BIDI Notaire (22 mars)	

ARTICLE 2 - Ces commissions devront être installées *au plus tard le mardi 10 mars 2020*.

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de la préfecture, la sous-préfète de Saint-Benoît et les sous-préfets de Saint-Paul et de Saint-Pierre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Erédéric JORAM